

Questionnaire TDS municipales Paris

Campagne d'Emmanuel Grégoire

Droit et accès à l'accompagnement sanitaire et social :

- 1) Seriez-vous favorable à un centre de santé-social communautaire pour l'accueil des travailleurSEs du sexe à Paris (sur le modèle des centres LGBT Checkpoint et 190)?

Nous sommes favorables à ce que les travailleuses et travailleurs du sexe bénéficient d'un accueil digne, accessible et adapté à leurs besoins dans l'ensemble des dispositifs de santé et d'accompagnement social.

La priorité est de garantir une prise en charge réellement respectueuse et compétente. Cela suppose notamment de renforcer la formation des professionnel·les de santé et du travail social afin de mieux comprendre les réalités vécues par ces publics et de lutter contre les discriminations.

La question de la création d'un centre spécifiquement communautaire mérite d'être étudiée et le sera, dans le cadre du grand chantier que nous voulons engager autour de l'offre de soins (notamment par la création de 100 nouveaux lieux de soins en secteur 1 dont la création ou l'agrandissement de 7 centres de santé) à Paris. L'enjeu principal pour nous, que ce soit par un centre dédié ou la mise en place d'accompagnements spécifiques et de formations dans les centres de santé généralistes ou spécialisés en santé sexuelle, reste d'améliorer concrètement l'accueil et l'accompagnement des travailleuses et travailleurs du sexe dans les structures existantes.

- 2) Seriez-vous favorable à un meilleur accès à la protection sociale pour les travailleurSEs du sexe ? Et sous quel format (mutuelle municipale, chèques service, relais associatif) ?

Oui. L'accès effectif à la protection sociale est un droit fondamental, et il doit être garanti à toutes et tous, y compris aux travailleuses et travailleurs du sexe, qui en sont encore trop souvent éloignés.

La création d'une mutuelle municipale, d'accès universel et inconditionnel, fait partie du programme d'Emmanuel Grégoire. Elle vise précisément à faciliter l'accès à une couverture santé complémentaire pour les personnes aujourd'hui exclues des dispositifs classiques, notamment les indépendant·es et celles et ceux qui restent sans mutuelle.

La possibilité de recourir aux chèques services pour permettre une reconnaissance du travail du sexe n'est en revanche pas envisagée par les services de l'État et semble impossible à droit constant. En revanche, la Ville a un rôle essentiel pour faciliter l'accès aux droits et accompagner les publics. À ce titre, nous continuerons à soutenir et à renforcer les relais associatifs qui jouent un rôle déterminant pour informer, orienter et accompagner les travailleuses et travailleurs du sexe vers leurs droits et la protection sociale. Et, indépendamment des enjeux liés à l'abolitionnisme, nous sommes convaincu·es que l'accès inconditionnel aux droits sociaux pour les travailleuses et travailleurs du sexe, de manière pragmatique, doit être une priorité pour l'ensemble des politiques publiques en la matière, municipales comme nationales, et nous entendons porter un plaidoyer en ce sens.

- 3) Seriez-vous en mesure de soutenir un projet de maison de retraite/accueil pour les personnes âgées concernées par le travail sexuel sur le modèle de la Casa Xochiquetzal au Mexique ? (Le format : coopérative d'habitation, logement social, structure associative à discuter/préciser) <https://casaxochiquetzal.org/>

Nous sommes attentifs aux besoins spécifiques des personnes vieillissantes, notamment lorsqu'elles ont connu des parcours de vie marqués par la précarité, les discriminations ou l'isolement. Lors de la précédente mandature, la Ville a déjà soutenu des formes d'habitat innovantes et solidaires, notamment des projets de colocation accompagnée développés avec des associations comme Grey Pride ou Basiliade.

Dans cette même logique, nous sommes ouverts à étudier et à soutenir un projet porté par des associations visant à proposer des solutions d'accueil ou d'habitat adaptées pour des personnes âgées concernées par le travail sexuel, dont nous reconnaissons les difficultés spécifiques à cet âge de la vie, dès lors qu'il est construit avec les acteurs et actrices concerné-es.

Droit à la sécurité et lutte contre les violences :

- 4) Soutiendriez-vous financièrement le projet Jasmine de Médecins du Monde plateforme de signalement et d'alerte pour informer les travailleurSEs du sexe de potentiels agresseurs recensés ? <https://projet-jasmine.org/>

A l'heure actuelle, la Ville de Paris ne soutient pas financièrement le projet Jasmine. Néanmoins, nous reconnaissons pleinement l'intérêt de cette démarche, qui contribue à mieux prévenir les violences et à renforcer la sécurité des travailleuses et travailleurs du sexe.

Il nous semble donc pertinent, pour la nouvelle mandature, de réétudier ce dossier et de trouver des modalités permettant de le soutenir, compte tenu des réalités très préoccupantes rencontrées par ces personnes. Nous sommes également favorable, plus généralement, à ce que des initiatives de ce type, les accompagnements vers les soins et les droits tels que ceux portés par l'association Acceptess-T ou le Bus des femmes, soient pérennisés indépendamment de toute conditionnalité. Engagés dans la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes, contre les VSS, nous souhaitons que cette lutte inclue pleinement toutes les victimes, notamment celles qui exercent le travail du sexe.

- 5) Soutiendriez-vous financièrement le service juridique du STRASS (ou d'autres structures) pour l'accompagnement des victimes dans l'accès aux droits et à la justice, la mise en relais avec des avocats et les commissariats pour le dépôt de plainte ?

L'accès aux droits et à la justice pour les victimes de violences est une priorité. Nous soutenons pleinement les dispositifs qui permettent d'accompagner les personnes concernées dans leurs démarches, qu'il s'agisse d'un soutien juridique, d'un relais vers des avocats ou d'un accompagnement dans le dépôt de plainte.

En période de campagne, nous ne pouvons pas nous engager sur un soutien financier spécifique à une association en particulier. En revanche, nous soutiendrons les projets et les initiatives qui contribuent concrètement à renforcer l'accès aux droits et l'accompagnement des victimes.

- 6) Soutiendrez-vous financièrement la mise en place de cours d'autodéfense et de désamorçage des risques par les structures associatives ? <https://www.youtube.com/watch?v=l-k-7h9dEjs>

Oui, nous y sommes favorables comme à toutes les initiatives associatives qui permettent de renforcer la sécurité, la capacité d'anticipation et la protection des femmes et de toute personne exposée à des violences sexistes et sexuelle, notamment dans l'espace public.

Nous soutiendrons les projets portés par des associations qui vont dans ce sens, dans une logique de réduction des risques et de lutte contre toutes les formes de violences.

Droit au travail et lutte contre le harcèlement et la discrimination :

- 7) Seriez-vous prêt à soutenir l'abrogation des arrêtés anti-stationnement sur les bois de Boulogne et Vincennes ? (Arrêté conjoint ville et préfecture) <https://www.apisite.paris.fr/paris/public/2019%2F4%2FAnnexe%206-%20R%C3%A9glementation%20circulation%20et%20stationnement%20%20dans%20les%20bois.pdf>)

Un travail de dialogue a déjà été engagé lors de la précédente mandature entre la Ville de Paris et l'association Le Bus des Femmes sur cette question.

Nous sommes déterminé-es à poursuivre ces échanges et à réexaminer ces arrêtés, qui doivent relever d'une décision réellement conjointe entre la Ville et la Préfecture de police, ainsi que les conditions concrètes de leur application. L'objectif doit être clair : veiller à ce que les dispositifs existants ne contribuent pas à accroître la précarité ou la vulnérabilité des personnes concernées.

Les associations de terrain, les personnes et acteur concerné-es seront pleinement associé-es à ce travail afin de trouver des solutions qui améliorent réellement la sécurité et la protection des personnes.

- 8) Seriez-vous prêt à dénoncer le harcèlement policier (y compris l'outing via la vidéosurveillance comme l'a fait M Coumet <https://www.dailymotion.com/video/x5tugk5>) sur les travailleuses du sexe dans les quartiers sensibles de Belleville, boulevards maréchaux, Château Rouge, et porte Choisy, et bois ou contre les salons de massage ?

Nous sommes attachés à ce que l'action publique garantisse la sécurité de toutes et tous tout en respectant la dignité et les droits des personnes. Dans cet esprit, nous sommes favorables à poursuivre le dialogue avec les associations et les acteurs concernés, ainsi qu'avec la Préfecture de police, afin d'identifier les situations problématiques récurrentes et d'éviter que certaines pratiques ne contribuent à accroître la vulnérabilité des personnes concerne, notamment en lien avec les mairies d'arrondissement.

- 9) Seriez-vous prêt à soutenir un projet pilote de coopérative de travail par et pour les TravailleurSEs Du Sexe, via le partage d'appartements ou de camionnettes afin de lutter contre l'exploitation par des tiers (sur le modèle du Barillon à Genève <https://philenis.ch/>) ?

À ce stade, et au regard du cadre légal actuel, il nous semble très difficile pour la Ville de soutenir directement un projet de cette nature. Les contraintes juridiques existantes limitent fortement les marges d'action des collectivités sur ce type de dispositif.

En revanche, nous pensons qu'il est important de s'intéresser aux expérimentations menées à l'étranger. Nous serions donc favorables à l'organisation d'un déplacement d'étude à Genève afin

qu'une délégation puisse rencontrer les acteurs impliqués et analyser le fonctionnement de ces initiatives, comme celle du Barillon.

Ces échanges pourraient permettre d'évaluer plus précisément les conditions dans lesquelles de telles approches pourraient inspirer des réflexions ou des évolutions en France et à Paris.

Droits des étrangers, migration et traite :

- 10) Seriez-vous prêt à soutenir la régularisation des victimes de traite, pas uniquement via la commission départementale du parcours de sortie, mais de manière inconditionnelle, en intervenant par exemple auprès de la préfecture ? Et de manière générale, seriez-vous prêt à soutenir les travailleurSEs du sexe contre les discriminations liées au genre et à l'origine.

Emmanuel Grégoire a exprimé publiquement sa position en faveur d'une politique de régularisation large des personnes en situation irrégulière. Cette approche repose à la fois sur des raisons humanitaires et sur un constat pragmatique : de nombreuses personnes vivent et travaillent déjà dans notre pays et contribuent à la vie économique et sociale de nos grandes villes, en particulier à Paris.

Nous pensons qu'il faut sortir des fantasmes et des discours anxiogènes sur l'immigration. L'immigration fait partie de la réalité et du fonctionnement de nos sociétés urbaines, et elle contribue de manière structurelle à l'activité et à la vitalité de nos territoires.

Concernant les victimes de traite et les personnes engagées dans des parcours de sortie de la prostitution, nous constatons que les dispositifs actuels présentent des limites. Par exemple, l'allocation financière prévue dans ce cadre, alignée sur le niveau du RSA (environ 635 euros), apparaît toujours insuffisante pour permettre une réelle stabilisation et une sortie effective des situations de précarité. Néanmoins, ces dispositifs relèvent de la compétence de l'État : nous engagerons un plaidoyer avec ce dernier pour augmenter le budget dédié et les allocations.

Pour sa part, la Ville continuera à agir dans son champ de compétences pour lutter contre toutes les formes de discrimination, notamment celles liées au genre, à l'origine ou à la situation administrative, et pour soutenir les associations qui accompagnent les personnes concernées.